

Programme REgional de LUtte contre l'effet de serre et pour le Développement DURable

*(Bilan
de 7 ans d'action
en Midi-Pyrénées)*



PRELUDE
2000 – 2006



Le contexte en 1999

- **Une très faible perception des enjeux liés à l'énergie et au changement climatique**
- **Des méthodes à créer et à diffuser**
- **Des techniques encore peu répandues**
- **Des filières et des réseaux d'acteurs à mettre en place ou à développer**
- **Très peu de projets favorisant les énergies renouvelables en Midi-Pyrénées**
- **Des porteurs de projets isolés**

- **Environnementaux**

- Réduction des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre
- Préservation de la qualité de l'air
- Réduction de la production de déchets

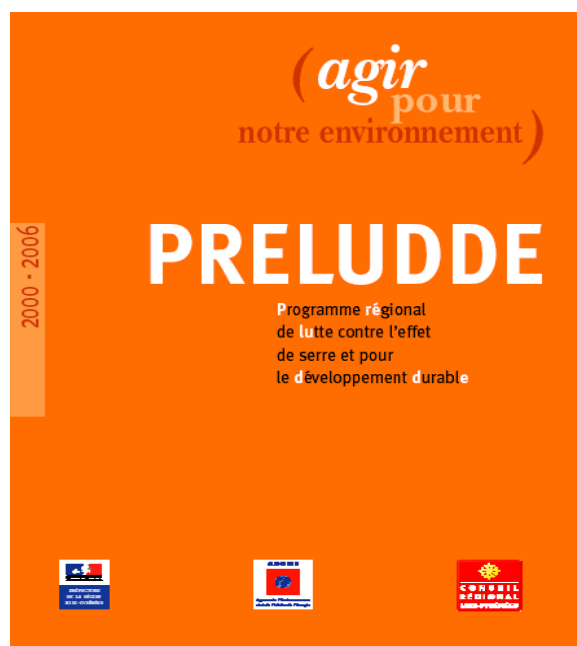
- **Economiques**

- Renforcement de filières et création d'emplois
- Aménagement du territoire

- **Sociaux**

- Diminution de la sensibilité des populations à la variation des prix de l'énergie

= la conjonction d'une politique nationale et d'une politique régionale pour un Développement Durable du territoire
Un accompagnement méthodologique, technique, et financier pour les collectivités, les entreprises et les particuliers



- ⇒ Maîtrise de l'énergie
- ⇒ Energies renouvelables
- ⇒ Transports doux
- ⇒ Démarche globale de projet (HQE®, management environnemental, agenda 21)

Des moyens articulés autour de 4 axes de travail :

- ⇒ **Connaître** : participer et développer des dispositifs d'informations fiables permettant de mieux orienter les politiques publiques et renseigner les acteurs du territoire
- ⇒ **Convaincre et mobiliser** : informer, sensibiliser et former les consommateurs et les milieux professionnels associés aux filières à développer
- ⇒ **Conseiller** : apporter un soutien technique et méthodologique aux MO, mettre en place des relais partenariaux
- ⇒ **Aider à réaliser** : déployer un dispositif financier incitatif visant à créer des références démonstratives, Aider la mise en place de filières

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS...

Montants d'aides réellement mobilisés : **39,405 M€**

Montant total des projets soutenus :

100 M€* (taux d'aide moyen de 38,5 %)

*hors dépenses indirectes (études et communication)

Nombre de bénéficiaires : **10 000**

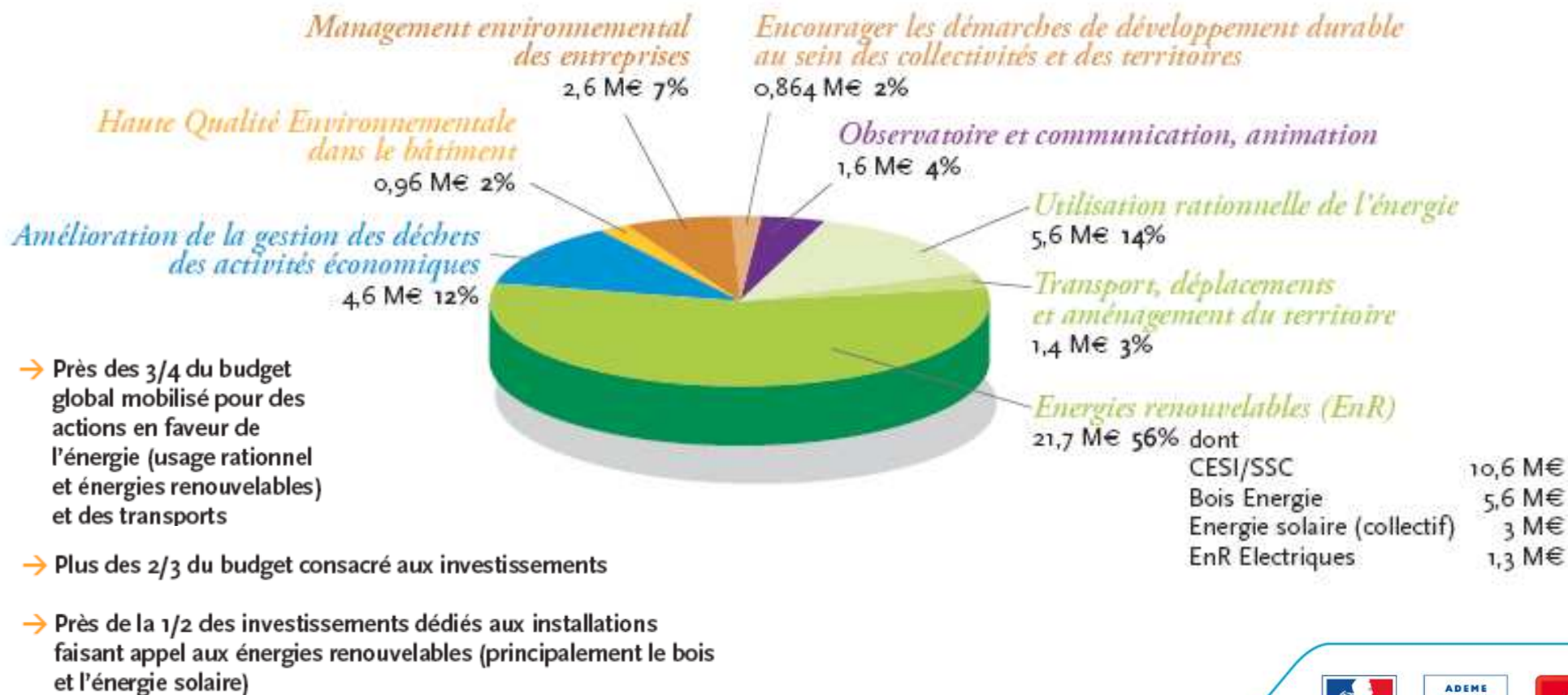
Économies d'énergie réalisées : **18 000 tep*/an**
(* tep: tonnes équivalent pétrole)

Émissions de CO₂ évitées **32 000 t de CO₂/an**

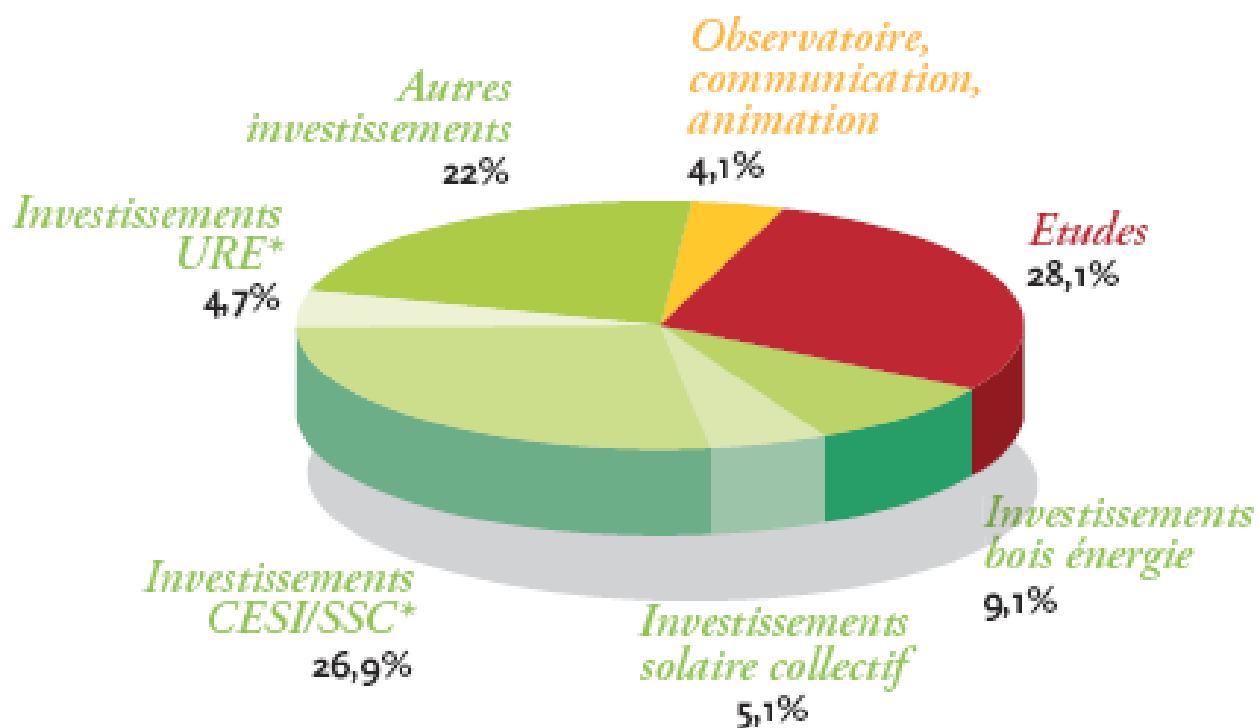


Total : 39,4 M€ mobilisés

RÉPARTITION DES BUDGETS D'INTERVENTION PAR PROGRAMME

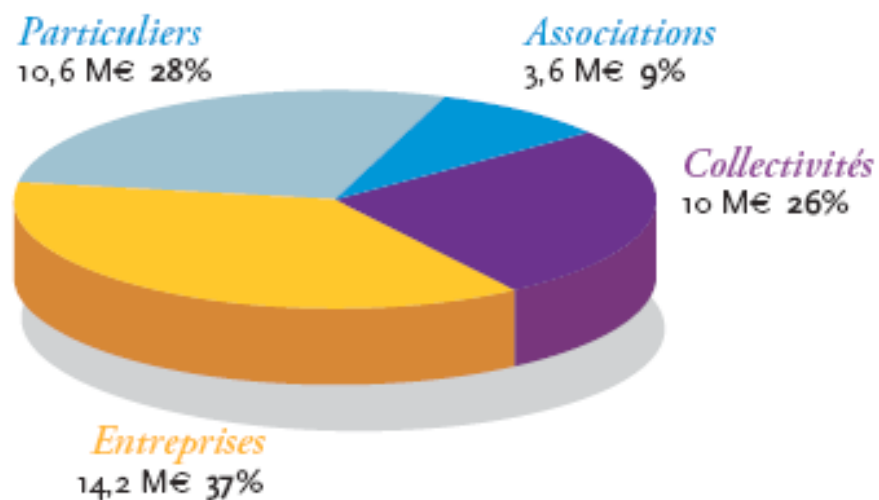


RÉPARTITION DES BUDGETS PAR TYPE D'INTERVENTION



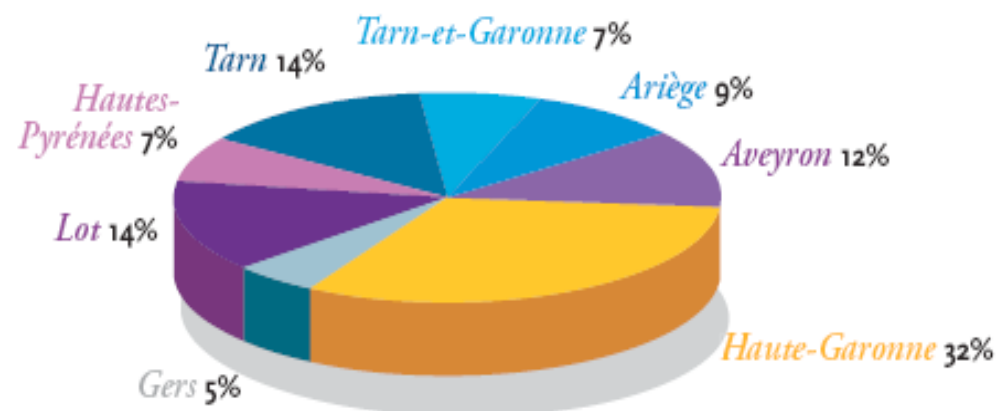
- * URE : Utilisation Rationnelle de l'énergie
- * CESI : Chauffe-Eau Solaire Individuel
- * SSC : Système Solaire Combiné

RÉPARTITION DES MONTANTS D'INTERVENTIONS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE



→ les aides ont été réparties de façon équilibrée selon le type de partenaire

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR DÉPARTEMENT

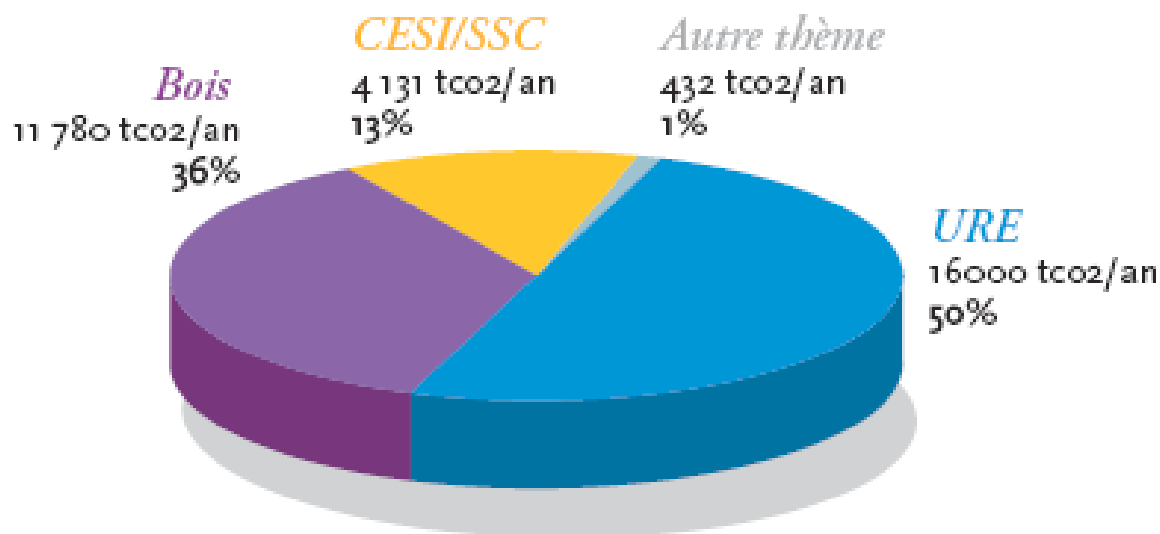


Bilan en tonnes de CO₂ évitées

PRELUDE 2
2007 - 2013

Total : - 32 000 t CO₂ / an

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ ÉVITÉES PAR THÈME



- 86% des émissions de gaz à effet de serre évitées grâce à l'intervention du PRELUDE proviennent des actions relatives à la maîtrise de l'énergie et au bois-énergie
- Les entreprises sont à l'origine de 72% des émissions de CO₂ évitées

Bilan pour l'activité économique de Midi-Pyrénées

Programme REgional de LUtte contre l'effet de serre et pour le Développement Durable
Seconde génération

(PRELUDE 2)
2007 - 2013

- **Constitution d'un réseau de plus de 80 bureaux d'études en énergie et management environnemental**
- **Des études débouchant sur des investissements performants:**
 - **Assez facilement pour l'énergie : 80% dans l'industrie et 55% dans le tertiaire**
 - **Plus difficilement pour le management environnemental**
- **Développement de filières locales d'approvisionnement en bois sur les territoires (augmentation du parc de chaufferies bois de 60%)**
- **Développement des métiers du bâtiment oeuvrant dans la maîtrise de l'énergie et les EnR**
- **Intérêt croissant pour la filière solaire thermique, Midi-Pyrénées devenue une des premières régions françaises en CESI**